

LA CHAPELLE-BÂTON

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



MARDI 1ER SEPTEMBRE RENTÉE SCOLAIRE



Une rentrée scolaire dans le calme à La Chapelle Bâton : 50 enfants des sections de CE1 au CM2 ont pris le chemin des écoliers ce mardi 1er septembre 2026, accueillis par l'équipe pédagogique composée de Amélie BARLET (CE1-CE2, Directrice) et Delphine DUQUESNE (CM1-CM2).

Les temps périscolaire (récréation, restauration) sont encadrés par du personnel de l'AICM (Marina GATTEAU) et un agent communal (Valérie CHAUVIN) avec des repas fabriqués et livrés par la SPL SARCEL d'Ardin.

Nous souhaitons une belle année scolaire aux enfants dans une école dont la rénovation nous a montré les effets positifs lors des canicules. Nous avons procédé à l'acquisition de ventilateurs et à la pose de brumisateurs sous les préaux pour les prochaines canicules.

MARDI 8 SEPTEMBRE - À PARTIR DE 18H00 SOIRÉE FESTIVE AVEC LE BAR AMBULANT PINPON



Le Bar ambulant PINPON et les food-truck reviennent investir la place de l'accueil le mardi 8 septembre à partir de 18h00 pour un moment convivial.

Merci à tous d'être aussi nombreux à chaque fois pour partager un verre, discuter, jouer et profiter de cette animation ouverte à tous !



Voie interdite à la circulation du haut de la rue de la combe à la ruelle de la fontaine de Monmusson

DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE" JUILLET - AOÛT 2026



Mélyne, Ellie, Timéo, Nathan, Eliot, Yanis, Romain, Maël et Lissandro viennent de terminer leur engagement dans le dispositif dit « Argent de poche ».

En moyenne chacun a pu participer 8 jours répartis entre juillet et août aux chantiers à caractère éducatif initiés par la commune.

Le bilan est pour tous positif, ils ont ainsi pu exprimer leur satisfaction d'avoir pu être utiles, d'avoir découvert le métier de l'agent communal dont il n'imaginait pas la diversité des missions, d'avoir été sensibilisés et avoir participé à des tâches environnementales. Cela a généré entre eux de nouvelles rencontres et amitiés car tous ne se connaissaient pas avant le début de l'été. Pour l'un d'entre eux, cela a confirmé son choix de s'engager dans une formation de paysagiste.

Leurs implications ont été variées : Désherbage des massifs fleuris, des trottoirs et du cimetière, ramassage des feuilles, remise en état du terrain de pétanque, des jeux pour enfants et du city-stade, arrosage des arbustes nouvellement plantés à l'école, identification et rédaction d'un plan et d'une liste des essences plantées sur le terrain arboré de la Rilière, installation d'un abreuvoir pour la faune sauvage lors de période caniculaire et sur la dernière semaine nettoyage des mobiliers de l'école, de la cantine et de la cuisine pour favoriser une bonne rentrée scolaire aux enfants du RPI.

La municipalité en tire également un bilan positif, les jeunes ayant initié des travaux qui seront poursuivis à l'avenir. Merci à Bruno, Marie Pierre, Dominique et Elaine pour l'encadrement. Cette opération sera reconduite les prochaines années.





LA CHAPELLE-BÂTON

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ÉTÉ 2026 CANICULES ET SÉCHERESSE

La Chapelle Bâton aura connu 3 incendies sur la période caniculaire :

- un feu de champ lié à un départ de feu dans machine agricole,
- un feu de haie lié à un éclair d'orage
- un feu de champ et haies liés à travaux agricoles.

Merci aux équipes de secours et aux agriculteurs présents pour leurs interventions efficaces.



QUELQUES RAPPELS

- 1) Les feux de broussailles, déchets verts et autres sont strictement interdits chez les particuliers quelque soit la période de l'année.
- 2) En période de sécheresse, il est fortement conseillé d'entretenir ses terrains en évacuant les déchets verts afin d'éviter des zones d'embrasement potentielles.
- 3) En période de sécheresse et/ou de canicule, il est demandé à chacun de respecter les décrets préfectoraux ou arrêtés municipaux sur l'utilisation de l'eau.

CHAT VOUS DIT QUOI ?



Dans le cadre d'un projet de campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire communal, et afin de rédiger le dossier d'aide auprès des associations partenaires, pouvez vous nous indiquer le nombre de chats ou chatons repérés autour de chez vous ?

Pour nous le faire savoir en précisant le secteur de la commune ainsi que votre nom :

- un mail à mairie.79chapbat@orange.fr, ou
- sur papier libre déposé dans la boîte à lettre de la mairie

CONSEILS

Afin de lutter collectivement à la prolifération des chats, il est demandé à chaque propriétaire de chats de bien vouloir procéder à la stérilisation (voire à l'identification) de ses animaux.

RESERVEZ LES DATES ...

- **Le 10 septembre 2026** à 19h00 : Pot de départ de Mme Marie Agnès Baudry - Secrétaire de mairie.
- **Le 10 septembre 2026** à 20h00 : Conseil municipal
- **Le 27 septembre 2026** : Elections sénatoriales
- **Le 6 octobre 2026** à partir de 18h00 : Bar ambulant PINPON et food-truck - Place de l'accueil.

Retrouvez les informations communales sur le web INTRAMUROS